



PROGRAMME A

Termes de référence

Identification et évaluation des options de financement des coûts de fonctionnement de l'Aire Marine Protégée communautaire des îles Urok

Projet de Gestion de la biodiversité marine et côtière Ouest africaine par le renforcement des initiatives de conservation et de suivi dans les AMP - « BIOCOS »

1. Présentation de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin – FIBA et de Tniguena « Esta Terra é Nossa »

La FIBA est une fondation de droit suisse créée en 1986 à l'initiative du Dr. Luc Hoffmann et de plusieurs organisations internationales dédiées à la recherche et à la conservation de la nature.

Forte de son expérience d'accompagnement auprès du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) en Mauritanie, la FIBA intervient aujourd'hui sur l'ensemble du littoral ouest-africain, principalement en faveur des Aires Marines Protégées (AMP). Sa mission est d'appuyer la conservation, la valorisation et la promotion du Banc d'Arguin et des autres écosystèmes littoraux critiques ouest africains pour un développement harmonieux et durable. Les objectifs stratégiques de la FIBA sont les suivants :

- Promouvoir une approche régionale de la gestion des ressources côtières et marines à travers des AMP
- Soutenir l'autonomie technique et financière des acteurs clés pour la gestion durable des ressources marines et côtières
- Encourager l'existence d'une communauté d'acteurs piliers de la conservation et de la gestion durable des ressources naturelles dans les AMP en Afrique de l'Ouest

La FIBA a pour partenaires de terrain des organisations locales et nationales auxquelles elle apporte un soutien financier et une expertise technique. Elle aide notamment à la mobilisation de nouveaux partenariats, à la mise en réseau, à la capitalisation d'expériences et au renforcement des capacités. Elle privilégie les approches participatives et les modes de cogestion des ressources naturelles.

Les activités de conservation de la FIBA sont articulées autour de 4 programmes :

- Programme A – Aires Marines Protégées (AMP)
- Programme B – Parc National du Banc d'Arguin
- Programme C – Protection et Gestion des ressources
- Programme D – Capacités & compétences

La mission d'appui qui fait l'objet de ces TdR se déroule dans le cadre du projet Biocos, qui est mis en œuvre sous le programme A, programme visant à accompagner la structuration et la pérennisation du réseau RAMP AO et à contribuer à l'amélioration de la conservation marine et côtière dans la sous-région, en particulier par le renforcement des mécanismes de gestion des AMP, et par un soutien à la création de sites protégés d'intérêt reconnu.

Pour plus d'information sur la FIBA, consulter le site internet de la Fondation : <http://www.lafiba.org>

Tniguena est une ONG bissau-guinéenne fondée en 1991 avec la mission de « promouvoir un développement participatif et durable, basé sur la conservation des ressources naturelles et culturelles et l'exercice de la citoyenneté ».

Tniguena intervient sur les îles Urok depuis l'année 2000, où elle a animé le processus de concertation entre les communautés résidentes qui a abouti à la création officielle de l'AMPc Urok en 2005 et où elle soutient des initiatives de promotion socioculturelle et de développement durable en faveur des communautés locales.

Tiniguena travaille aussi au niveau national, au travers de campagnes d'information, sensibilisation éducation du public et des décideurs, ainsi que du plaidoyer, pour la conservation et la valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel et culturel national.

Pour plus d'information sur Tiniguena, consulter le site internet: <http://www.tiniguena.org>

2. Contexte

Présentation du projet « Biocos »

L'environnement marin d'Afrique de l'Ouest fournit de nombreux services aux populations de la sous région, dont près de 14 millions vivent à proximité des côtes. Ces services incluent entre autres : ressources alimentaires, emplois, revenus économiques (principalement dans le secteur halieutique) et bien-être social. Or ces écosystèmes marins et côtiers subissent de plein fouet l'intensification des pressions anthropiques (surexploitation des ressources, dégradation des milieux sensibles comme les mangroves ou les herbiers, pollutions, etc.). Cette dégradation de l'état de l'environnement a, en retour, un impact conséquent sur le bien être social et économique des populations de la sous région. En Afrique de l'Ouest, les AMP sont de plus en plus considérées comme des outils robustes pour la conservation de la biodiversité, de protection des ressources marines et côtières et du patrimoine culturel associé, de promotion des activités alternatives de développement local, de gestion durable des pêcheries ou de gestion des conflits d'utilisation de l'espace ou des ressources. Cependant la création et la gestion des AMP sont des tâches complexes nécessitant la mobilisation de nombreuses ressources. Le besoin de renforcer l'intégration des AMPs dans les différentes politiques sectorielles des pays de la sous-région est également de plus en plus reconnu. Des difficultés subsistent cependant en ce qui concerne l'opérationnalité, l'efficacité de gestion et la pérennité du fonctionnement de nombreuses AMPs, et notamment en matière de financement durable.

Le projet de Gestion de la biodiversité marine et côtière Ouest africaine par le renforcement des initiatives de conservation et de suivi dans les AMP – BIOCOS - vient ainsi accompagner les efforts déjà déployés dans la sous-région pour la conservation des ressources de la biodiversité, en s'appuyant sur les acquis d'autres initiatives, et notamment de la FIBA, du Programme Régional de conservation de la zone marine et côtière (PRCM)¹, mais également ceux d'ONG locales (l'Océanium et Tiniguena) en matière de mise en place d'AMP communautaires effectivement fonctionnelles sur le terrain.

Initié en Avril 2009, le projet a trois objectifs spécifiques qui constituent ses composantes :

1. Objectif spécifique 1 (Composante 1): Renforcer la fonctionnalité et l'efficacité d'AMP exemplaires pour en faire des sites pilotes pour la conservation de la biodiversité en Afrique de l'ouest.
2. Objectif spécifique 2 (Composante 2) : Mettre en place des systèmes fiables de suivi des impacts écologiques et socio-économiques des AMP (en complément des mesures mises en œuvre par le projet CSRP-AFD), si possible à travers des méthodes simples, réalistes et participatives.
3. Objectif spécifique 3 (Composante 3) : Promouvoir une meilleure mobilisation en faveur des AMP, à travers l'information et la sensibilisation des publics cibles à l'échelle locale et nationale et la capitalisation des expériences et modèles concluants, de gestion durable des ressources.

Dans la 1^{ère} composante, le projet soutient deux AMP considérées comme sites pilotes : Bamboung au Sénégal et Urok en Guinée Bissau. Bien que souvent citées en exemple dans la région, les évaluations de ces deux AMP montrent que des progrès restent à faire pour les amener à un stade de gestion

¹ Aujourd'hui Partenariat Régional pour la conservation de la zone marine et côtière; une initiative conjointe de la FIBA, l'UICN, WWF et Wetlands international Afrique, en collaboration avec la Commission sous-régionale des pêches

² Le fonctionnement inclut ici la surveillance maritime, les réunions des structures locales de gestion, les activités de communication et sensibilisation, le personnel local minimum,... hors activités des projets

³ Projet Biocos (FFEM/AFD/FIBA); projet cadre Urok (MAVA/FIBA) ; projet Bemba di vida (IMVF)

⁴ Instituto Marquês de Valle Flor, une ONG portugaise

⁵ La Fondation BioGuinée a été créée en mars 2011 pour servir d'instrument de financement durable pour la conservation de la biodiversité en Guinée Bissau, en mettant l'accent sur la gestion du Système National d'Aires Protégées (SNAP) et la promotion d'un développement social durable. C'est une fondation apolitique à but non lucratif, de droit privé et d'utilité publique. Fruit d'une vision et d'une dynamique participative, BioGuinée a eu l'appui et la

«autonome». Un des résultats attendus dans ce cadre est la mise en place de systèmes de gestion fonctionnels et opérationnels dans ces deux AMP.

En ce qui concerne l'AMP des îles Urok, ce résultat devrait être atteint en mettant en place les activités suivantes :

- a.- Elaboration et mise en oeuvre de plans de gestion,
- b.- Formulation de plans d'affaires,
- c.- Identification et mise en place d'activités d'appui au financement des coûts de fonctionnement de l'AMP.

L'AMP des îles Urok

Le complexe des îles Urok se situe dans la partie nord de la réserve de biosphère de l'archipel Bolama-Bijagós. Il englobe un ensemble d'îles et d'îlots dont les principaux sont Formosa, Nago et Chediã. Créée officiellement en 2005, l'aire marine protégée communautaire des îles Urok couvre une superficie totale de 545 km² dont 147 km² de milieux terrestres, 66 km² de mangroves, 203 km² de vasières intertidales et 8 km² de chenaux profonds.

La population résidente des 3 îles est de 2928 habitants répartis à raison de 1873 habitants sur Formosa, 619 habitants sur Nago et 436 habitants sur Chediã, occupant un total de 33 villages. A l'échelle des 3 îles les jeunes de moins de 20 ans représentent 55% de la population tandis que les plus de 40 ans représentent 20% à peine. Les îlots ne sont pas habités et ne sont utilisés que de manière temporaire pour y pratiquer la riziculture, la collecte des produits des palmeraies ou la réalisation de cérémonies religieuses traditionnelles. Des usagers non-résidents, bissau-guinéens originaires de la partie continentale du pays, émigrent vers les îles d'Urok à certaines périodes de l'année, à l'occasion de campagnes d'exploitation de certaines ressources naturelles telles que la paille, l'huile de palme ou les coquillages.

Les principales sources de revenus monétaires sont la noix d'anacardier (cajou), suivi par l'huile de palme et le poisson. Comme les autres îles de l'archipel des Bijagos, Urok fait face à des contraintes dues à l'enclavement, en dépit de la mise en service de 2 grandes pirogues, dans le cadre de projets d'appui à l'AMPC avec le soutien financier de la FIBA/MAVA.

Comme le nom l'indique, les îles Urok sont une AMP de gestion communautaire, gérée par un comité de gestion local, avec l'appui de l'ONG bissau-guinéenne (Tiniguena) et d'un agent de l'Institut National de tutelle de la Biodiversité et des Aires Protégées en Guinée-Bissau (IBAP).

3. Objectifs et résultats attendus de la mission

L'évaluation mi-parcours du projet Biocos réalisée en 2011 a montré que, bien que le niveau et la qualité des progrès réalisés par l'AMP Urok se soient améliorés depuis le début du projet; la principale faiblesse est la non durabilité du financement de l'AMP. En effet, l'AMP dispose d'un plan de gestion actualisé et d'une base de calcul pour le plan d'affaires; cependant, l'identification et la mise en œuvre d'activités d'appui au financement de l'AMP n'ont pas beaucoup avancé jusqu'à présent.

L'AMPC Urok n'a actuellement aucune stratégie de pérennisation du financement de son fonctionnement (hormis la recherche de nouveaux bailleurs de fonds et appuis de projets). L'établissement d'une telle stratégie est une priorité dans le cadre du projet BioCoS. Actuellement l'option de développement écotouristique dans l'AMPC a été exclue; d'autres mécanismes de financement de l'AMPC doivent être identifiés et appuyés. L'évaluation a ainsi recommandé la réalisation d'une étude de faisabilité des différentes options possibles afin de renforcer la durabilité financière de l'AMP.

Avec un budget annuel de fonctionnement² d'environ 65000 (soixante cinq mille) euros, l'AMP est aujourd'hui financée essentiellement par des projets³ soutenus par des partenaires internationaux, dont la FIBA/MAVA et l'IMVF⁴. Un petit fonds issu des amendes collectées dans le cadre de la surveillance maritime a été constitué mais n'est pas encore utilisé. Dans le cadre de la réflexions sur les pistes ayant le potentiel de contribuer au financement de l'AMP, quelques pistes ont été identifiées localement ; il s'agit essentiellement des bénéfices issus d'activités locales de production de miel, piment, fleur de sel, artisanat, et aussi de la case de passage de l'AMP et aussi le produit des amendes etc.

Par ailleurs, il faut mentionner que la Guinée-Bissau a récemment mis en place une fondation pour le financement des aires protégées et de la biodiversité Guinée-Bissau (Fundação Bioguiné).⁵ L'AMP Urok est sous la tutelle administrative de l'IBAP et fait partie intégrante du système d'aires protégées de Guinée-Bissau. Ceci ouvre la perspective pour l'AMP d'accéder aux financements de la Fondation BIOGUINEE, en complément d'éventuelles dotations budgétaires qui pourraient être allouées à l'avenir par le gouvernement à l'IBAP. En effet aujourd'hui l'IBAP ne bénéficie d'aucun financement direct de l'Etat, mais plutôt de contributions indirectes telles que les exonérations de taxe. Pour toutes ces raisons, d'autres mécanismes de financement de l'AMP doivent être développés dans le cadre d'une stratégie de financement durable, qui devrait également se traduire par une révision du plan d'affaires provisoire.

Les présents termes de référence concernent la réalisation d'une mission d'appui technique en vue de soutenir Tiniguena et les acteurs de l'AMPC Urok afin de faire évoluer ce processus de réflexion et identifier les alternatives possibles en vue du financement durable de l'AMP. Plus spécifiquement, la mission vise à appuyer l'identification et l'évaluation des options externes et internes et des approches possibles pouvant contribuer au financement du fonctionnement de cette AMP, ainsi que l'analyse des options de réduction des coûts de l'AMP, en vue de l'atteinte de ses objectifs.

L'approche devra être participative, structurée et pédagogique, afin de fournir un soutien méthodologique, renforcer les capacités des acteurs locaux, tout en tenant compte des attentes et préoccupations des différents acteurs.

A la fin de cette mission il est attendu que:

- les besoins financiers à court et moyen pour la mise en œuvre des principales activités de gestion soient mis à jours/précisés et les coûts du plan d'affaire actualisés
- les différentes opportunités et pistes potentielles pouvant contribuer au financement de l'AMP soient identifiées et leur viabilité analysée
- les pistes les plus viables soient identifiées et priorisées et
- une proposition de feuille de route et des recommandations spécifiques soient présentées pour la mise en œuvre des pistes prioritaires.

La mission devra s'appuyer sur une analyse fine de la situation de l'AMP, notamment des besoins financiers et des ressources disponibles (ressources locales et appuis externes). Dans cette perspective, la mission devra appuyer les membres du comité de gestion de Urok à évaluer les besoins de base et les contraintes au fonctionnement à long terme de l'AMP communautaire et à identifier les composantes pouvant être

² Le fonctionnement inclut ici la surveillance maritime, les réunions des structures locales de gestion, les activités de communication et sensibilisation, le personnel local minimum,... hors activités des projets

³ Projet Biocos (FFEM/AFD/FIBA); projet cadre Urok (MAVA/FIBA) ; projet Bemba di vida (IMVF)

⁴ Instituto Marquês de Valle Flor, une ONG portugaise

⁵ La Fondation BioGuiné a été créée en mars 2011 pour servir d'instrument de financement durable pour la conservation de la biodiversité en Guinée Bissau, en mettant l'accent sur la gestion du Système National d'Aires Protégées (SNAP) et la promotion d'un développement social durable. C'est une fondation apolitique à but non lucratif, de droit privé et d'utilité publique. Fruit d'une vision et d'une dynamique participative, BioGuiné a eu l'appui et la contribution de divers partenaires et institutions, notamment du gouvernement de Guinée Bissau de la Banque Mondiale, du PNUD, de l'Union Européenne, de la Fondation MAVVA, et d'ONG internationales comme la FIBA, le WWF et l'IUCN. La Fondation vise à catalyser des actions stratégiques en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité en Guinée-Bissau et cible principalement les aires protégées. La Fondation est aujourd'hui en phase de consolidation et de capitalisation.

mises en œuvre par les communautés et celles qui nécessitent un appui externe (technique et / ou financier). L'identification et l'étude de faisabilité des différentes options devra également prendre en compte le contexte socioéconomique et politique général de la Guinée-Bissau, ainsi que les particularités locales des îles Urok.

Les opportunités et les contraintes des différentes options devront être clairement présentées et discutées et des recommandations précises formulées à l'égard des gestionnaires de l'AMP, en soulignant les conditions préalables en lien avec chacune des options retenues. Les opportunités créées par la mise en place de la fondation BioGuinée seront également abordées dans la perspective de la durabilité de cette AMP, au vu de l'importance de cette option sur le moyen/long terme.

4. Calendrier et organisation

La mission sera conduite en Guinée Bissau, et spécifiquement à Bissau et sur l'AMPC Urok. La consultance se déroulera sur la période allant de mi-octobre à fin novembre 2014, pour une prestation maximale de 20 jours. Les visites de terrain seront conduites en novembre et les dates exactes sont à confirmer. La FIBA se chargera de préparer le calendrier détaillé de la mission de terrain et d'organiser les réunions et consultations nécessaires en collaboration avec le partenaire local (Tinguena).

Le paiement sera effectué par tranche (pourcentage de la somme totale) et conditionné par la soumission et/ou validation des documents à produire.

Le tableau ci-dessous résume les principales activités à réaliser par le consultant, les documents à produire, les dates approximatives de soumission (à détailler ultérieurement) et la proposition de programme.

Phase	Activité à réaliser	Nombre de jours	Documents à produire	
			Type de documents	Dates de soumission à préciser
Phase 1 : Préparation	Etudes des documents de référence, préparation de la méthodologie, des outils et des visites de terrain	2 jours	Calendrier de la mission de terrain avec les réunions et consultations nécessaires organisées/ Outils	Octobre 2013
Phase 2 : Visites de terrain	Dakar : Réunion de briefing avec la FIBA. Bissau : Réunions avec Tinguena, l'IBAP et rencontres des partenaires et autres acteurs pertinents	10 jours	Un court rapport de mission à destination de la FIBA Une présentation (verbale) des principales conclusions de la mission de terrain en Guinée-Bissau	
	Visite AMPC Urok et rencontres avec partenaires locaux			
	Bissau : Réunion de débriefing à Bissau avec Tinguena, l'IBAP et éventuellement autres partenaires Dakar : Debriefing avec la FIBA			
Phase 3: Rédaction du rapport provisoire	Rédaction d'un rapport provisoire	5 jours	Un rapport provisoire en anglais ou portugais	Novembre 2014
Phase 4 : Finalisation du rapport	Prise en compte des commentaires reçus pour une finalisation du rapport d'étude	1 jour	Un rapport définitif	Novembre 2014

Phase	Activité à réaliser	Nombre de jours	Documents à produire	
			Type de documents	Dates de soumission à préciser
d'étude	Elaboration d'une synthèse présentant les principaux résultats, conclusions et recommandations	1 jour	Une synthèse (3 pages max.) en portugais	Novembre

5. Qualifications du consultant

L'évaluateur devra avoir les compétences/expériences suivantes :

- Expérience significative (au minimum 7 ans d'expérience professionnelle) dans le domaine du financement de la conservation;
- Bonne expérience en matière de gestion communautaire d'espaces protégés ;
- Expérience reconnue en matière d'appui et renforcement des capacités dans le domaine du financement durable, particulièrement en lien avec les aires marines protégées ;
- Expérience de travail en Afrique sub-saharienne
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse ;
- Bonnes compétences en communication et capacité à mener des entretiens et faciliter les discussions ;
- Parfaite maîtrise du portugais (oral et écrit) et du français/ou anglais (oral et écrit).

6. Soutien logistique et autre

La FIBA fournira au consultant, en étroite collaboration avec Tiniguena et les autres partenaires locaux, tous les documents techniques nécessaires disponibles avant le début de sa mission.

LA FIBA fixera les rendez-vous avec les personnes/institutions retenues par les consultants et organisera leur déplacement dans le cadre de cette mission, avec l'appui des partenaires locaux.

Les frais de mission (déplacements, hébergements, repas etc.) seront pris en charge par la FIBA.

L'organisation des déplacements internationaux sera assurée par les consultants.

7. Principaux documents de référence

- Document du projet de Gestion de la biodiversité marine et côtière Ouest africaine par le renforcement des initiatives de conservation et de suivi dans les AMP «Biocos»
- Plan de gestion révisé de l'AMPCU
- Document provisoire du plan d'affaires de l'AMPC Urok
- Rapports annuels techniques et financiers du projet Biocos/Urok (2009, 2010, 2011, 2012 et 2013)
- Document du projet « Biocos » (AFD/FFEM)
- Rapport d'évaluation à mi-parcours du projet Biocos, Oréade-Brèche - Octobre 2011
- Règlement intérieur de l'AMPC Urok
- Estratégia Nacional para as Áreas Protegidas e a Conservação da Biodiversidade na Guiné-Bissau (IBAP)
- Synthèse finale - Appui à l'élaboration des plans d'affaires des Aires Marines Protégées de Guinée-Bissau, IBAP 2011

D'autres documents jugés pertinents pour la mission par la mission pourront être fournis à la demande.

8. Proposition technique et financière

Les candidats intéressés par cette consultation devront préparer les éléments suivants:

- Une note de compréhension et d'appréciations des objectifs et des enjeux de la mission;
- Une note méthodologique détaillée
- Une estimation de l'effort et un devis estimatif (sans les missions de terrain, qui seront organisées directement financées par la FIBA);
- Un CV actualisé de l'expert avec trois références et des informations précises sur les travaux similaires ayant été réalisés par le candidat.

Le dossier complet devra être soumis par email au plus tard le 31 Août 2014 à Mme Charlotte Karibuhoye Said, coordinatrice du programme AMP de la FIBA, karibuhoye@lafiba.org